

## Risque inondations : consignes de sécurité et mobilisation des services municipaux

L'épisode de crue observé sur la Seine amont ces derniers jours va toucher le secteur de la Seine troyenne dans les prochaines 24 à 48 heures.

En conséquence et par précaution, la Ville de Troyes a décidé de déclencher, aujourd'hui à 16h, son Plan Communal de Sauvegarde afin d'anticiper et prévoir les moyens nécessaires et d'accompagner ses habitants dans les démarches à suivre en cas de nécessité.

Le Maire de Troyes rappelle les règles de sécurité et de prudence en cas de crue :

- Ne pas prendre sa voiture et reporter tout déplacement.
- Se soucier des personnes proches (voisins, personnes vulnérables...).
- S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts.
- Ne pas descendre dans les sous-sols et préférer les étages.
- Ne pas s'engager en voiture ni à pied sur une route inondée : moins de 30 centimètres d'eau suffisent pour emporter une voiture.

Un système de téléalerte permet à chaque habitant de recevoir en temps réel des informations de la Ville sur la situation et son évolution. Nous invitons dès à présent les habitants à enregistrer le numéro sur lequel ils souhaitent être contactés, à l'aide du formulaire sur le site de la Ville : [www.troyes.fr](http://www.troyes.fr) ou *via* le numéro vert : 0800 10 10 03.

La Ville de Troyes distribuera, dès ce jeudi, un document d'information jaune (ci-joint), rappelant les consignes de sécurité et le dispositif d'alerte et d'information, à tous les habitants situés dans les quartiers susceptibles d'être touchés.

Pour obtenir plus d'informations, les services de la mairie de Troyes sont joignables 24h/24, 7j/7 via le numéro vert : 0800 10 10 03.

## **Troyes Champagne Métropole**

Communiqué de presse

Le 24/01/2018 16:18

---

### **CONTACT**

**Service Relations Presse**

Troyes Champagne Métropole

06 82 41 69 50 · [relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)